



HAL
open science

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux (ASUR)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux (ASUR). 2017, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027490

HAL Id: hceres-02027490

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027490>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Numérique et industrie du futur

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace (UHA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Administration et sécurité des réseaux* (ASUR) portée par le département Réseaux et télécommunications de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Colmar, permet à des étudiants d'acquérir des compétences sur l'administration et la sécurité des réseaux informatiques et les diplômés ont vocation à travailler dans les services informatiques d'entreprises.

Cette licence professionnelle s'adresse à des étudiants souhaitant une spécialisation dans le domaine de la sécurité et fait suite à un diplôme universitaire de technologie (DUT), à un brevet de technicien supérieur (BTS) ou bien à une deuxième année de licence générale (L2) pour des étudiants qui ne sont pas intéressés par une poursuite en master.

L'enseignement en LP ASUR est réalisé en formation initiale sous statut étudiant, et en alternance par le biais de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation. La formation est composée d'un unique parcours comprenant des remises à niveau, des unités d'enseignement (UE) transversales, des UE du cœur de métier, un projet tutoré ainsi qu'un stage ou une alternance en entreprise.

Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle <i>Administration et sécurité des réseaux</i> (ASUR) a pour objectif de former des informaticiens dans les domaines de l'administration et de la sécurité des réseaux informatiques. Elle assure une bonne prise en compte de la multiplicité et de la variabilité des compétences et des savoir-être requis dans ce domaine. Elle est localisée dans le département Réseaux et télécommunications de l'IUT de Colmar.</p> <p>Les métiers visés en sortie de licence sont bien renseignés et correspondent bien aux objectifs de la formation ; les emplois effectivement occupés par les diplômés sont en accord avec ses objectifs : techniciens supérieurs spécialisés en administration des systèmes, assistants ingénieurs, administrateurs réseaux, <i>etc.</i></p>
Organisation
<p>La formation est articulée autour de cinq UE : trois UE de spécialité, une UE de compétences transverses et une UE de remise à niveau. Tous ces enseignements constituent un tronc commun unique pour tous les étudiants.</p> <p>Le volume global est 574 heures augmentées de 32 heures de remise à niveau, soit 606 heures. Les compétences transverses (anglais et communication) sont lissées sur l'ensemble des sessions et les compétences de cœur de métier correspondent à des sessions clairement identifiées. Ce choix d'organisation donne une bonne visibilité de l'amélioration réelle des compétences au fur et à mesure du déroulement de l'année et évite le morcellement.</p> <p>La formation est proposée en alternance (sur un rythme généralement de quatre semaines en entreprise et trois</p>

<p>semaines en formation mais susceptible de varier), en formation continue et en formation initiale sous statut d'étudiant. Aucune information n'est présentée dans le dossier sur l'articulation entre formation en alternance et formation initiale. On ne sait donc pas quelles sont les activités des étudiants en formation initiale durant les périodes en entreprise des alternants.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le positionnement de la LP ASUR dans l'offre de formation de l'Université la distingue des autres formations, qu'il s'agisse de LP abordant des thématiques différentes ou de la licence <i>Informatique</i> plus généraliste. La LP ASUR peut faire suite à un DUT <i>Réseaux et télécommunications</i>. Elle constitue une alternative pertinente aux offres d'études longues, par exemple de masters d'informatique et d'informatique industrielle.</p> <p>Au niveau régional, une LP <i>Administration des réseaux et sécurité</i> existe à Strasbourg avec des objectifs pédagogiques proches, mais avec des enseignements qui diffèrent assez significativement. Cette complémentarité permet de couvrir les problématiques du domaine des métiers de la sécurité. De même, une LP très similaire existe à l'IUT de Châlons-en-Champagne mais la distance géographique entre les deux villes justifie la présence de deux LP.</p> <p>L'IUT héberge le Groupe de recherche en télécommunications de Colmar (GRTC), rattaché au laboratoire Modélisation, intelligence, processus et systèmes (MIPS - équipe d'accueil 2332) qui est localisé sur plusieurs sites de Mulhouse et Colmar. La présence des enseignants-chercheurs sur place à temps plein simplifie très certainement l'organisation de la formation.</p> <p>Enfin, le réseau d'entreprises permet l'accueil des stagiaires et alternants et facilite la présence des intervenants du monde professionnel dans la formation.</p> <p>Il n'y a que peu d'éléments dans le dossier concernant le positionnement socio-professionnel de cette LP si ce n'est qu'elle bénéficie du réseau tissé par le département Réseaux et télécommunications.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est constituée de quatre enseignants-chercheurs du GRTC, de trois professeurs agrégés (PRAG) ou professeurs certifiés (PRCE), ainsi que de 15 intervenants professionnels vacataires. Les intervenants professionnels interviennent globalement pour environ 30 % des enseignements correspondant à environ 66 % des enseignements du cœur de métier (UE3 comptant pour 18 ECTS - <i>European Credit Transfer System</i> et 206 heures d'enseignement).</p> <p>La structuration de l'équipe pédagogique est claire et les responsabilités sont bien réparties entre les différents permanents. Le responsable pédagogique de la LP n'intervient pas dans la formation ; il a de ce fait un rôle exclusivement administratif. Le responsable du département Réseaux et télécommunications organise des réunions sur des sujets qui concernent tout ou partie des formations du département, dont la LP ASUR.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit à plusieurs reprises durant l'année : en octobre pour présenter l'organisation de la formation, en mars pour faire un bilan mi-parcours et en fin d'année pour préparer l'année suivante, ainsi que pour les jurys.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La LP ASUR a une capacité d'accueil de 24 étudiants, limite imposée par les infrastructures matérielles et humaines (matériel disponible dans les salles de travaux pratiques (TP) de l'IUT et capacité d'intervention des professionnels). Le nombre de candidats en 2015 était de 147, soit un taux de pression de 6, ce qui montre l'attractivité et la visibilité de cette formation au niveau des DUT et BTS ; les autres diplômés, notamment de L2, sont rares (un seul inscrit sur les cinq années pour sept candidatures au total). Le nombre d'étudiants diplômés de DUT et de BTS est équilibré.</p> <p>Les taux de réussite sont excellents (un seul échec sur la période).</p> <p>Environ 75 % des étudiants sont en alternance par le biais de l'apprentissage. On note quelques contrats de professionnalisation ainsi que quelques étudiants en formation continue.</p> <p>L'insertion professionnelle est très bonne, avec un taux d'emploi de l'ordre de 95 % à 30 mois parmi les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études. Le taux de poursuite d'études est inférieur à 20 % pour la plupart des années, et principalement en dehors de l'établissement. Le temps moyen d'accès au premier emploi est inférieur à deux mois et les emplois occupés sont de très bonne qualité : 70 % en moyenne de postes de technicien et administrateur réseaux, 90 % en contrat à durée indéterminée.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les enseignants-chercheurs sont issus du Groupe de recherche en télécommunications de Colmar (GRTC) ; cependant, aucun autre lien effectif n'est fait entre la formation et la recherche, par exemple dans le cadre des projets tutorés. Toutefois, la présence d'enseignants-chercheurs en lien direct avec la formation assure une mise à jour constante des enseignements.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La formation est accessible en alternance et la majorité des étudiants, de 73 % à 91 % selon les années, choisissent ce dispositif. On observe cependant une diminution de la proportion d’alternants depuis 2013, sans que les raisons de cette décroissance ne soient explicitées dans le dossier.</p> <p>Les choix pédagogiques mis en avant dans la maquette de la formation laissent une place importante aux TP (68 %) et montrent bien la volonté de professionnalisation en favorisant l’apprentissage par la pratique, ce qui a tout son sens en informatique.</p> <p>De nombreux intervenants professionnels qualifiés (administrateurs réseaux, directeur de service informatique, <i>etc.</i>) interviennent dans les UE du cœur de métier et apportent ainsi une vision professionnelle.</p> <p>La formation propose également une préparation à une certification (d’abord <i>MS Server 2008</i> puis <i>Microsoft MCSA Installing and Configuring Windows Server 2012</i>). Cependant, les modalités de certification (nombre d’étudiants, financement, <i>etc.</i>) ne sont pas évoquées.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le projet tutoré représente huit ECTS et 100 heures d’enseignement dont 46 heures correspondent à de l’enseignement, le reste étant en auto-apprentissage. Ce volume horaire global semble trop faible au regard de l’arrêté sur les licences professionnelles. Ce projet tutoré est entièrement tourné vers la certification <i>Windows Server 2012</i>. Il est évalué par plusieurs notes intermédiaires et une certification blanche. Le suivi individualisé n’est pas clairement indiqué et on peut regretter que le projet tutoré ne puisse pas porter sur un autre sujet que la certification. On peut également regretter l’absence de mise en œuvre des compétences professionnelles (mise en situation) dans le cadre du projet tutoré.</p> <p>Le stage représente 10 ECTS. Il correspond soit à la période d’alternance, soit à 13 semaines de stage en fin d’année pour les étudiants en formation initiale. Dans chacun des cas, les étudiants sont suivis par l’entreprise (via un maître d’apprentissage ou un encadrant), et par la formation (via un tuteur enseignant). Le stage est évalué par un rapport et une soutenance. Pour les alternants, un carnet de liaison électronique est mis en place par le Centre de formation d’apprentis universitaire (CFAU). L’évaluation du stage est effectuée par un jury paritaire (deux enseignants et deux représentants du monde professionnel).</p>
<p>Place de l’international</p>
<p>La place de l’international est très limitée, quelques stages en Suisse ou au Luxembourg sont indiqués. Des réflexions sont cependant en cours sur la possibilité de signer des contrats d’apprentissage avec les pays frontaliers.</p> <p>L’impératif de maîtrise de la langue anglaise dans le domaine de l’informatique est pris en compte dans la maquette pédagogique (module de langue anglaise de 28 heures et trois ECTS). Un examen de TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>) est organisé à l’IUT, examen auquel les étudiants sont invités à participer.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>
<p>Le taux de pression de 6 à l’entrée de cette LP ASUR montre sa grande attractivité et sa visibilité.</p> <p>Le recrutement s’effectue quasi-exclusivement au niveau DUT et BTS (en moyenne 50 % DUT et 50 % BTS) et très peu auprès d’étudiants de L2 alors qu’il existe des filières de licence sur le site de l’Université de Haute-Alsace pouvant conduire à cette LP. Le recrutement au niveau DUT est centré sur le DUT <i>Réseaux et télécommunications</i> (et très marginalement sur le DUT <i>Informatique</i>) et en BTS sur le BTS <i>Informatique de gestion</i> (très marginalement sur le BTS <i>Informatique et réseaux industriels</i>).</p> <p>Dans la maquette pédagogique, 32 heures sont prévues pour harmoniser les prérequis des modules de spécialité réseaux. Ces heures sont prévues pour les étudiants originaires de L2 ou de BTS, mais cette UE n’est associée à aucun ECTS et les résultats ne sont pas pris en compte dans la moyenne.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>
<p>Le rythme de l’alternance est variable et correspond globalement à des périodes d’environ un mois. Les cours sont concentrés sur les périodes ou sessions à l’IUT. La synchronisation entre formation initiale et formation en alternance n’est pas indiquée.</p> <p>Aucun dispositif n’est indiqué pour les étudiants avec des contraintes particulières. Les locaux sont accessibles aux étudiants à mobilité réduite.</p> <p>Quelques dossiers de validation des acquis de l’expérience (VAE) ont été étudiés mais aucune donnée chiffrée n’est fournie. La validation éventuelle du diplôme passe par une première évaluation, puis une validation par un jury.</p> <p>La place du numérique est classique (salle de TP, utilisation de Moodle [<i>Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment</i>], carnet de liaison électronique et mise à disposition des rapports de stage au format numérique). Aucune autre modalité particulière d’enseignement n’est indiquée.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation prend la forme d'un contrôle continu avec la mise en place d'un suivi régulier des évaluations par session. Le projet tutoré est évalué par des validations intermédiaires de la formation à la certification et un examen terminal sous forme de certification blanche. Le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance évalués par le tuteur enseignant et deux intervenants professionnels. Lors du conseil de perfectionnement à mi-parcours, un retour intermédiaire d'évaluation est réalisé avec les représentants des entreprises d'accueil.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est effectué dans le cadre des trois visites en entreprise et se décompose sous forme objectifs-adaptation-bilan. Cependant, les éléments précis permettant de valider l'acquisition des compétences sont peu détaillés. L'ensemble des informations relatives à ce suivi est accessible pour les étudiants par voie électronique.</p> <p>Les compétences générales associées au diplôme sont indiquées de manière peu explicite dans le supplément au diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion sont très bons (de 69 à plus de 90 %). Deux enquêtes sur le devenir des diplômés sont menées : une enquête régionale à 30 mois faite par un service central de l'Université, l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ), et une enquête interne à un an menée par le secrétariat du département Réseaux et télécommunications.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement se tient chaque année à mi-parcours de la formation. Ce conseil de perfectionnement réunit l'équipe pédagogique permanente, les maîtres d'apprentissage et les délégués étudiants. Il permet d'assurer une bonne implication du monde socio-professionnel dans le suivi et l'évolution de la formation.</p> <p>Le suivi est également assuré par deux autres réunions aux temps forts de la formation : une réunion de rentrée réunissant les enseignants titulaires, les maîtres d'apprentissage et les délégués étudiants, et une réunion de fin d'année réunissant les enseignants (titulaires et vacataires) permettant d'effectuer un bilan de l'année et d'instancier les évolutions nécessaires résultant notamment des conclusions du conseil de perfectionnement.</p> <p>La LP ASUR a mis en place une procédure d'évaluation de la formation par les étudiants sous forme d'enquête anonyme portant à la fois sur l'organisation générale de la formation et sur les modules d'enseignement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Très bonne visibilité et attractivité de la formation.
- Formation construite autour d'un programme pédagogique pertinent et équilibré entre les aspects cœur de métier et les compétences transversales.
- Part importante d'intervenants du monde professionnel.

Points faibles :

- Pilotage de la licence professionnelle par un enseignant n'intervenant pas dans la formation.
- Recrutement peu diversifié, essentiellement de DUT *Réseaux et télécommunications* et BTS *Informatique de gestion*, et peu d'entrées de candidats venant de L2.
- Projet tutoré limité à une formation pour une certification et ne correspondant pas à une valorisation de compétences professionnelles.
- Suivi de l'acquisition de compétences uniquement effectué lors de l'apprentissage.
- Volume horaire du projet tutoré ne respectant pas l'arrêté sur les licences professionnelles.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux* est une formation cohérente, attractive et vivante. On observe une forte implication du monde socio-économique tant au niveau des interventions en formation, de la participation aux évaluations que des conseils de perfectionnement. Cela permet d'assurer une adaptation et une amélioration continue de la formation afin d'être en adéquation avec les évolutions des métiers. Il y a un manque d'information sur la gestion des deux types de public (alternants et formation initiale sous statut étudiant), notamment sur les activités des étudiants en formation initiale durant les périodes en entreprise des alternants. Ce point est à clarifier.

Recommandations :

- Il serait bon que le pilotage soit assuré par un membre de l'équipe pédagogique intervenant dans la formation.
- La mise en place effective d'un suivi de compétences devrait être faite.
- Il serait vraiment souhaitable de proposer des projets tutorés autres que la préparation à une certification.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence Professionnelle ADMINISTRATION ET SECURITE DES RESEAUX

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous n'avons pas d'observations à vous transmettre.

Nous vous prions de recevoir nos très respectueuses salutations.

La Présidente,



Christine GANGLOFF-ZIEGLER

